

COMMUNIQUÉ

La MMQ subventionne une nouvelle formation offerte par la FQM

Montréal, le 12 juillet 2016 - La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ), en collaboration avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM), est heureuse de financer 50 % des frais d'inscription de ses 250 premiers membres sociétaires à s'inscrire à la formation : **Les enjeux légaux et environnementaux relatifs aux installations septiques.**

D'une durée de 3 heures, ce nouveau cours développé par la FQM en partenariat avec la MMQ sera donné à compter du 13 septembre prochain. Consultez le [site Web de la FQM](#) afin de connaître les dates et les lieux proposés.

Remboursement de 50 % des frais d'inscription

Pour profiter de cette offre, vous devez vous inscrire sur le site Web de la FQM. À la suite de leur participation à la formation, les inscrits répondants aux critères d'admissibilité seront remboursés par la MMQ. Pour être admissible, vous devez faire partie des 250 premières inscriptions à l'une des dates pour cette formation, être un membre sociétaire de la MMQ et être présent lors de la formation. Il est à noter qu'une seule inscription par membre sociétaire sera remboursée.

Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à communiquer avec Mme Nelly Jetté, adjointe administrative pour le service de la Souscription et du développement des affaires de la MMQ, au 1 866 662-0661, poste 238.

Renseignements :

La Mutuelle des municipalités du Québec

Louise Desjardins
Directrice, service des Relations publiques
1 866 662-0661, poste 234
l.desjardins@mutuellemmq.com

Fédération québécoise des municipalités

Nadia Gagné
Agente, service à la clientèle
1 866 951-3343, poste 271
formation@fmq.ca